

1.2. VICE-PRESIDENT·E

Qualifications, connaissances et expériences demandées

- diplôme de l'enseignement supérieur universitaire ou expérience probante en rapport avec le mandat
- expérience de plusieurs années en gestion de haut niveau
- connaissance suffisante de la Croix-Rouge de Belgique (statuts, missions, structure, activités), du Mouvement Croix-Rouge et de ses principes
- bonne connaissance du néerlandais, de l'anglais et ou de l'allemand

Qualités personnelles attendues

- adhérer aux principes et valeurs humanitaires du Mouvement
- adhérer aux principes de bonne gouvernance
- vision stratégique et capacité de projection à long terme
- capacité d'analyse
- aisance à s'exprimer en public
- capacité à travailler en équipe
- relations dans les milieux économiques, politiques et sociaux

Conditions d'accès

- disponibilité suffisante en regard de la fonction
- déclarer ses engagements auprès d'autres organisations humanitaires, politiques, sociales ou commerciales
- n'occuper aucun mandat politique
- ne pas avoir occupé le mandat visé pour trois termes (le mandat entamé en cours de terme par cooptation ne compte pas dans la limite), une demande motivée de dérogation peut être soumise à l'instance supérieure